



## Lettre de distribution du samedi 10 octobre 2015 à la ferme Vandame, à Villiers-le-Bâcle

L'édito, les nouvelles de nos agriculteurs partenaires,  
en dernière page, produits distribués aujourd'hui & prochaines distributions

L'édito du  
mois

### Le « LEADER » kesako ?

Nous vous annonçons le mois dernier la réussite de l'association Terre et Cité à sa candidature au programme européen LEADER.

Le territoire du plateau de Saclay est tellement riche sur le plan associatif, que ce LEADER demande peut-être de redonner quelques éléments de contexte et de décodage.

#### L'origine des fonds

L'argent du programme LEADER provient du Fond Européen Agricole pour le Développement de l'Economie Rurale (FEADER).

C'est la Région Ile de France qui a eu la charge de sélectionner les projets et qui distribuera les crédits.

5 projets ont été retenus, pour un montant total de 6,2 millions d'euros, dont celui de Terre et Cité qui dispose désormais d'un crédit de 1,239 millions d'euros.

Pour pouvoir utiliser 1 euro de ce crédit, il faudra obligatoirement mettre en face 1 autre euro provenant d'une autre source de financement : collectivités territoriales, établissements publics, etc. Ce sont donc 2,4 millions d'euros au total qui vont pouvoir être investis sur les 7 prochaines années (2016-2022) sur les objectifs du LEADER.

#### Qui décide de l'attribution des fonds ?

Le GAL, Groupe d'Action Locale, est décisionnaire sur les actions soutenues par les crédits LEADER. Ce GAL est mi-public, mi-privé et rassemble une vingtaine de personnes représentant au mieux les diverses composantes de ce territoire. On y retrouve la diversité d'acteurs qui fait déjà la richesse de Terre et Cité : agriculteurs, élus, associatifs, membres de la société civile, mais également des représentants des institutions et

établissements.

Terre et Cité aura en charge l'animation et la gestion administrative et financière du programme.

#### Le LEADER au service de quels projets ?

La demande de stratégie territoriale voulue par la région concerne :

- La diversification de l'économie des territoires et l'innovation au service des filières ;
- Le projet alimentaire territorial ;
- L'écologisation des pratiques, préservation et valorisation des ressources ;
- La relation urbain-rural créateur de lien social.

Pendant deux ans Terre et Cité a organisé le recueil des attentes des habitants de ce territoire à travers des forums ouverts, des ateliers, des journées de rencontre, etc.

La réussite du projet tient certainement pour partie à cet exercice de co-construction qui a mobilisé des centaines de citoyens lors de ces nombreux évènements, mais aussi, sans aucun doute, à la capacité de mettre tout cela dans la forme la plus appropriée pour le dossier de candidature. L'objectif est de travailler pour aller « vers un territoire agriurbain d'exception ». Cela passe par le respect nécessaire, la préservation, parfois la mise en valeur de l'existant : le foncier agricole, les exploitations, le patrimoine, en tachant de garantir une bonne fonctionnalité des espaces agricoles. Le LEADER doit permettre aussi de soutenir et d'encourager les projets de diversification, ou les innovations sociales locales en lien avec les enjeux agricoles et alimentaires.

Le LEADER c'est donc une formidable opportunité

qui nous est offerte de poursuivre et développer, sur ce territoire, l'ambition d'approvisionnement local et de renforcement des liens agri-urbains qui motivent pleinement l'Amap depuis sa création.

Alors, pour ces 7 prochaines années, comme si nous partions en voyage vers un avenir agricole radieux pour ce territoire, je vous souhaite un bon « LEADER »!  
Cyril G.

## Ferme Vandame



Mi-septembre, Cristiana et Manu ont profité du beau temps pour effectuer le « déchaumage » : ils ont enlevé les racines et les restes de tiges de céréales et les ont enfouis afin d'enrichir le sol, d'éviter que les plantes ne recommencent leur cycle et de semer un autre végétal.

Ils ont dû semer à nouveau le colza dont les graines ont été pillées par les limaces qui sont apparues début septembre quand il a beaucoup plu et par les oiseaux qui, suite à l'urbanisation du plateau, se concentrent sur les champs restants. Ce nouveau semis induit bien sur des frais supplémentaires qui sont à leur charge.

Le colza est semé en août, récolté en juin-juillet et vendu à la coopérative de Villiers Le Bâcle, filiale de celle de Limours ; c'est elle qui décide l'utilisation qui

sera faite de ce produit.

Dans certaines parcelles, Cristiana et Manu ont semé de la luzerne. Elle est vendue à la ferme de Viltain et destinée à l'alimentation des vaches. La luzerne est une plante pleine de vertus : elle capte l'azote de l'atmosphère et contribue à enrichir le sol et, comme elle est très couvrante, elle ne laisse pas de place aux mauvaises herbes !

Le groupe se réunit le 13 octobre avec Cristiana et Manu; d'ici là vous pouvez nous contacter (au courriel [groupe-ferme-vandame@lesjardinsdeceres.net](mailto:groupe-ferme-vandame@lesjardinsdeceres.net)) pour tout sujet qui vous intéresse et participer au groupe.

Josyane R.

## GASMAP - Remise à Flot

Cette année encore, la péniche d'André et les produits remplissant les cales (~30 tonnes dont 3 pour nous) étaient attendus avec impatience par les GASMAPIENS.

Tout une équipe avait préparé l'opération en amont (saisie de commandes, pointage de chèques, relations avec André, puis recalcul des montants réels des commandes) et Elizabeth guettait l'approche de la péniche.

Samedi 3, Michel a dirigé le déchargement : ballet des cartons et danse du fil à couper les meules de comté et les tommes ; David a accueilli dans la foulée les véhicules à Villiers.

Dimanche 4, Claire, efficacement aidée par une douzaine de bénévoles, a préparé et vérifié les commandes.

Aujourd'hui, clôture de l'opération péniche avec la récupération des dernières commandes et la vente des produits supplémentaires.

MERCI encore à tous les bénévoles, à Cristiana et Manu pour la mise à disposition de la grange.

ET ne pensez pas que GASMAP-RAF reste à quai jusqu'à l'année prochaine, car cet hiver, Laurence renouvellera sur Palaiseau l'opération fruits d'Espagne.

Martine A. pour le groupe GASMAP RAF

Vous recherchez un covoiturage et ne disposez pas d'accès Internet, ou ne trouvez pas d'offre vous convenant sur le site de covoiturage? Vous êtes dans l'impossibilité de retirer votre commande lors d'une distribution ?  
Contact : [groupe-liens@lesjardinsdeceres.net](mailto:groupe-liens@lesjardinsdeceres.net) et au numéro : 06 07 58 85 64 (laissez un message)

## Fromages de Chèvre

L'été s'est très bien passé dans l'exploitation de Philippe et Bernadette. L'arrivée de nouvelles chèvres a permis d'agrandir le cheptel et d'accroître la production de lait notamment au mois d'août. De belles quantités de fromages de chèvre en perspective pour les prochains mois ! Voilà qu'arrive le temps des mises au bouc, qui vont être plus étalées cette année, ce qui permettra cet hiver une production continue de lait. Ainsi,

pour le nouveau contrat, les distributions sont prévues sans interruption de novembre à juin, et deux distributions facultatives en juillet et en août. Attention, pour les premiers mois d'ouverture du contrat, une limitation de la distribution à 300 fromages est prévue, jusqu'aux dernières naissances. Elle sera ré-ouverte courant premier trimestre 2016, quand la production aura de nouveau atteint son rythme de croisière. Melanie P.

## Légumes de Jérôme Bonament

Jérôme travaille un peu moins tard dans les champs, les journées raccourcissant. Il y a beaucoup de légumes à récolter néanmoins. Jérôme a pour objectif de monter ses deux serres d'occasion avant l'hiver, afin de pouvoir y planter de la salade à récolter en mars-avril.

Devinette : savez-vous ce qu'est la phacélie ? Un joli papillon ? Une espèce ancienne de courge ? Eh bien, il s'agit d'une herbe qui se sème fin août sur les terrains nus afin de nourrir le sol : elle empêche les mauvaises herbes (dont les chardons qui embêtent bien Jérôme!) de pousser. Elle capte les nutriments, poussant plus

vite que ces mauvaises herbes. La phacélie sera recouverte de compost, après un passage de charrue n'allant pas au-delà de 15 cm de profondeur. Tous les micro-organismes présents dans cette couche supérieure vont ainsi nourrir le sol pour le printemps. Cette année Jérôme a ainsi pour la première fois pu préparer la moitié de ses parcelles.

Nous en profitons pour renouveler notre appel à renfort : adhérents du contrat légumes, notre groupe de bénévoles a grand besoin de vous (gestion, distribution, communication), **rejoignez-nous !** Juliette C.

## Tisanes et aromates de la ferme Sapousse (nouveau)

**Nouveau partenariat, un contrat tisanes et aromates est désormais disponible !**

Sylvie Guillot est productrice de légumes sur la commune de Pussay, dans le sud de l'Essonne. Le nom de sa ferme, constituée en GAEC, a de quoi faire rêver : « Sapousse »!

Depuis deux ans, elle cultive des plantes aromatiques et médicinales qu'elle transforme et vend sous forme de tisanes, d'aromates et de sels aromatisés. Les amapiens des Jardins de Cérès pourront désormais ajouter à leurs paniers ses savoureux produits certifiés AB :

21 variétés de tisanes et aromates : aubépine, basilic, laurier, marjolaine, mélisse, menthe poivrée, prêle, thym, tilleul, verveine...

7 tisanes composées aux noms particulièrement évocateurs : Sapousse à dormir (tilleul, mélisse, coquelicot), Sapousse à digérer (menthe, mélisse, camomille), Sapousse à se détendre (aubépine, cassis, verveine,

camomille romaine)...

3 mélanges d'aromates : mélange crudités, mélange grillades, mélange de l'été.

4 variétés de sels aux herbes : thym, persil, céleri, aromates.



Le contrat est désormais disponible sur le site internet des Jardins de Cérès.

Les distributions se feront à un rythme de deux distributions annuelles. La première aura lieu le 12 décembre 2015 (pensez à vos cadeaux de Noël !) et la deuxième le 12 mars 2016.

En avant-première, venez rencontrer Sylvie Guillot qui viendra présenter ses produits et les faire déguster lors de la distribution du 7 novembre 2015.

Soyez nombreux à souscrire à ce nouveau contrat et bienvenue à Sylvie Guillot au sein de l'AMAP!

Le groupe Tisanes et Aromates  
groupe-tisanes-aromates@lesjardinsdeceres.net

Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à toutes et à tous, prochain CA le 12 novembre puis les 14/12, 14/01, 15/02, 17/03 Pour y participer, contactez nous : 06 82 65 93 99

## Miellerie de la Mérantaise

Très belle arrière saison ; dommage qu'il n'y ait plus de fleurs à butiner ! Ce beau temps a quand même permis de finaliser les derniers travaux en extérieur sur les ruchers et tout est à jour.

Une curiosité cette année, du miel de luzerne ! J'ai transhumé cet été comme tous les ans, des colonies sur des champs de sarrasin. L'agriculteur ayant pris du retard dans la fauche de sa luzerne, celle-ci a bien fleuri et les abeilles y sont allées à fond. La première hausse était donc remplie de ce miel blond-doré liquide pour le moment et bien doux au goût. Une fois la fauche effectuée, elle ont bien été sur le sarrasin pour remplir la deuxième hausse...

Les colonies sont pré-hivernées, bien peuplées,

avec de bonnes réserves. Reste à espérer que des phénomènes divers et variés ne viennent les mettre en danger à la sortie de l'hiver, comme l'an passé... !

Roland Rondelet



## Les pommes de la ferme Cirou

Les pommes sont au rendez-vous ! Françoise a commencé à cueillir les variétés plutôt précoces. Il y aura, entre autres, de la Reine des Reinettes – idéale pour les tartes –, de la Canada blanche, qui se conserve très bien, et de la Goldstar.

N'oubliez pas d'apporter un récipient adapté pour repartir avec, selon votre contrat, environ 5 kg (panier entier) ou environ 2,5 kg (demi-panier) de fruits délicieux.

Christian S., pour le groupe pommes

## Produits distribués et contrats à souscrire aujourd'hui

Pré acheté par contrat : Produits laitiers de vache – Sel – Champignons (à partir de 15h) – Viande & jus de pomme – Fromages de chèvre – Pommes de terre & Farine – Poulets & oeufs – Miel & Fondants – Pain & Brioches – Cresson – Légumes d'hiver – Pommes

Contrats à souscrire : Huile d'olive – Huiles de tournesol et colza – Produits laitiers de vache – Farine – Viande & jus de pomme – Sel – Miel & fondants – Champignons – Cresson – Fromages de chèvre (nouveau) – Tisanes et Aromates (nouveau)

Prochaines distributions : le samedi à 14h30, à la ferme Vandame

Prochaine distribution le samedi 07 novembre 2015,  
puis les samedi 12/12, 09/01, 13/02, 12/03, 09/04, 14/05, 11/06, 02/07 (partielle).

## Les rendez-vous des Jardins de CERES

### Visite des exploitations :

- **Les 17 et 18 octobre** : Porte ouverte de la Ferme Fontaine Sainte-Colombe

A l'occasion de la balade du goût : <http://www.balade-du-gout.fr/2015/>

- **Les 17 et 18 octobre** : Visite de l'exploitation ELS Empruis (huile d'olive d'E. Vallve)

### Vie du territoire :

- **Le 15 octobre à 20h30** : Réunion publique sur le CDT Frange Sud

Après le retoquage de la première version, le délai d'enquête est réduit. Venez vous renseigner.

à l'IUT d'Orsay, Plateau du Moulon de Gif Sur Yvette (91190)

Plus d'infos sur : <http://moulon2020.jimdo.com/2015/09/08/le-cdt-nouvelle-version/>